Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/
http://www.moulezan.fr

N° 130
Octobre 2020

Le mot du maire

Plusieurs mois après le confinement, la France demeure en état de sidération. L'activité a repris tant bien que mal, mais le traumatisme n'est pas effacé. Il est même entretenu par les développements officiels sur l'imminence d'une deuxième vague, voire par des allusions à un éventuel reconfinement.

Nous vivons une configuration sans précédent en temps de paix: Le pouvoir exécutif dispose dans une large mesure de l'existence des citoyens. À tout moment, il peut modifier les règles strictes de comportement dans l'espace public, avec ce qu'il faut de nécessité mais aussi parfois d'arbitraire. Au début de la crise sanitaire, le mécontentement était fort, tant se dégageait une impression d'incohérence dans la politique suivie par l'État. Globalement, ce sentiment, au fil des mois, a laissé place à un jugement moins sévère, teinté de résignation…

Le nouvel exécutif de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est installé sous la présidence de M. Franck Proust. L'examen des finances laisse apparaitre une mauvaise gestion au cours des deux dernières années qui a été encore aggravée par la crise du COVID. Cela aura certainement des implications financières, au cours des deux prochaines années, sur la gestion des communes appartenant à l'Agglo… Nous en reparlerons.

A Moulézan, le mois de septembre a été marqué par la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée malgré les contraintes sanitaires. Le SIRS a mis en place un protocole de désinfection journalière qui semble efficace. Deux classes accueillent 43 élèves réparties en 3 niveaux (CP-CE1 24 enfants avec Mme Randon Vanessa et Mme Aicardi Elodie, CE2 19 enfants avec Mme Abrassart Nathalie et Mme Aicardie Elodie). En ce qui concerne les lycéens, des problèmes de transport par les cars Tango subsistent pour ceux qui fréquentent certains lycées à Nîmes. Cela s'améliore doucement mais ce n'est pas encore satisfaisant. Les maires de notre secteurs sont actifs auprès de Nîmes Métropole, qui en a la compétence, pour améliorer encore le dispositif.

Nous avons aussi connu la réouverture de l'épicerie du village reprise par Jennifer. J'en profite pour vous redire que si Moulézan peut s'enorgueillir de ses services à la population à travers notamment ses trois commerces, ces derniers ne peuvent exister que grâce à vous.

Vous avez aussi constaté que des ouvriers étaient à l'œuvre dans différents quartiers du village pour installer la fibre. Si tout va bien nous pourrons bientôt disposer de ce formidable service.

Nous ne vivons pas une période facile. Raison de plus pour être encore plus attentifs aux autres, c'est en tout cas ce à quoi je m'attacherai avec toute l'équipe municipale au cours des semaines à venir. Soyez prudents et respectez les consignes sanitaires.

Bien à vous, Pierre Lucchini

Traditions: La Toussaint est une fête catholique qui célèbre tous les saints, connus et inconnus. Le lendemain, le 2 novembre, a lieu la fête des défunts.

C'est en 835 que le pape Grégoire IV instaura cette fête au 1er novembre, de façon à célébrer tous les saints et martyrs de l'Église, y compris ceux qui ne sont pas associés à un jour précis de l'année dans le calendrier et ceux qui sont restés inconnus.

Au XIème siècle, Odilon de Cluny instaura la fête de tous les morts le 2 novembre, afin de répondre au besoin des familles de célébrer leurs défunts et de prier pour eux. La Toussaint restait à la date du 1er novembre, pour que les deux célébrations conservent chacune leur spécificité. Cependant la frontière entre ces deux célébrations ne fut jamais bien nette dans l'esprit des fidèles, et peu à peu la fête des morts déborda sur la Toussaint. Le fait que le jour de la Toussaint soit un jour férié, tandis que le 2 novembre ne l'est pas, a contribué à généraliser cette tendance. C'est pourquoi la Toussaint est devenue pour la majorité des gens le jour où l'on vient se recueillir sur la tombe des défunts de sa famille. A la Toussaint, la tradition veut que l'on se rende au cimetière et que l'on apporte aux disparus de sa famille des fleurs telles que les chrysanthèmes ou les œillets d'Inde.

- ***Du lundi 12 au 16:*** *Le Syndicat de Voirie travaillera sur la commune.*
- ***Samedi 17 au lundi 2 novembre:*** *Vacances scolaires de Toussaint.*
- ***Dimanche 25:*** *Passage à l'heure d'hiver.*
- ***Lundi 26:*** *Réunion Téléthon.*
- ***Jeudi 29:*** *Conseil municipal.*
- ***Samedi 31:*** *Théâtre pour tous au foyer à 16h. Hansel et Gretel. Gratuit.*

Le prochain recensement de la population de Moulézan aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

Madame Hélène LESBATS sera l'agent recenseur de la Commune et madame Claire COMBES-SIPEYRE sera la coordonnatrice de cette campagne.

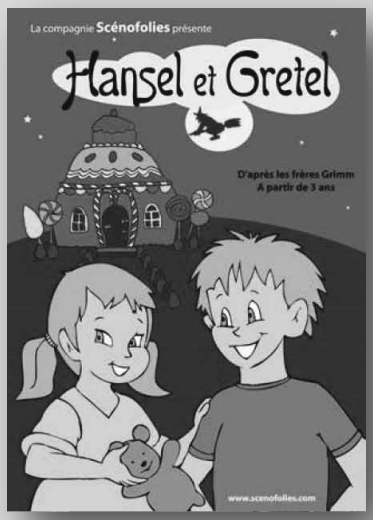

les Pestacles de l'Agglo

Théâtre: Samedi 31 octobre - 16h au foyer de Moulézan

HANSEL ET GRETEL. Dès 3 ans - Durée 50 min

Hansel, le grand frère maladroit, et Gretel, la petite sœur maligne et farceuse, désobéissent une fois de plus à leurs parents et se perdent dans la forêt. Ils ont peur et sont vite affamés. C'est alors qu'une odeur de barbe à papa les attire... jusqu'à une maison faite de pain d'épices et de bonbons. Le fameux conte des frères Grimm, revisité avec humour et fantaisie dans un spectacle moderne et haut en couleurs. Spectacle gratuit.

ATTENTION
Spectacles exceptionnellement **sur réservation au 06 40 45 20 14**
(dans la limite des places disponibles),
du lundi 9h au jeudi 20h précédant la date concernée.
Port du masque obligatoire.

nîmes métropole

Vendredi 25 septembre les enfants de l'école ont nettoyé le centre du village.

Les institutrices avaient organisé plusieurs groupes avec les enfants de notre école. Ils se sont répartis en 3 ateliers:

Le nettoyage du centre du village, pour les sensibiliser dès leur plus jeune âge à l'importance de ne rien jeter et de faire attention à la nature.

Une initiation au judo avec un professeur diplômé.

De la gymnastique douce et de la relaxation .

Des parents ont accompagné les différents groupes qui se sont succédés tout au long de l'après-midi.

Un goûter à clôturé les activités qui ont été très appréciées des enfants.

Coronavirus
Mesures de prévention

Dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la COVID-19.

Suite aux annonces du ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran le mercredi 23 septembre, le département du Gard est désormais **en zone "Alerte" (Circulation active du virus).**

Les fêtes (mariages, tombolas, évènements associatifs, fêtes d'anniversaire, communions…) organisées dans les établissements recevant du public seront limitées à 30 personnes. Les salles polyvalentes, les salles des fêtes et autres établissements recevant ce type d'évènements devront respecter cette jauge.

En complément, le préfet est habilité à prendre un certain nombre de mesures de nature à réduire la circulation du virus.

Une concertation locale conduite par le préfet est en cours afin de déterminer les mesures qui seront mises en place au niveau départemental. Les décisions seront annoncées par le préfet à l'issue de ces concertations.

La vie du village

Le camion « Les délices d'Anduze » sera sur Moulézan **les vendredi 2, 16 et 30 octobre. Il se gare devant l'église ou devant l'abri bus place du Pigeonnier.** Vous y trouverez viandes et charcuteries diverses en provenance de notre région ainsi que des produits traiteur pour vos repas.

Privilégions ces circuits courts sur nos villages qui permettent à nos commerces d'exister et de vivre en nous offrant des produits de qualité. **N'oubliez pas les commerces du village qui sont présents à longueur d'année à nos côtés et à notre service.**

Vous avez certainement remarqué la présence d'une jeune fille à l'accueil de la mairie ces jours-ci. Il s'agit de Emma Lanery qui effectue un stage dans le cadre de ses études.

PROPRETÉ: Nous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal.

Décès: Nous avons appris avec tristesse le décès de **Raymonde Blasquez** survenu subitement à l'âge de 74 ans le 26 septembre 2020 en Espagne.

Naissance: Ilyan KRIER (Chemin du Mas de Pian) est né le 22 septembre 2020.

Félicitations aux parents pour la venue de ce petit Moulézanais.

Infos Mairie

☎ **04 66 77 87 94** 💻 **mairiemoulezan@wanadoo.fr**

ORDURES MENAGERES

Rappel des jours de collecte

Lundi et Vendredi: Sacs noirs (Ordures non recyclables).

Mercredi: Sacs bleus distribués par la mairie (Ordures recyclables)

Sortir les sacs la veille car ramassage entre 5 et 6h du matin.

Les sacs noirs doivent être placés dans des containers afin d'éviter leur dispersion par les animaux (Chiens, chats, sangliers,…)

N'OUBLIEZ PAS DE TRIER. C'EST UN GESTE POUR LA PLANETE.

Container gratuit offert par Nîmes Métropole à demander sur internet (site Nîmes Métropole) ou s'adresser à la mairie.

Des containers de recyclage sont aussi à votre disposition dans le village. Ils sont destinés à recevoir du verre et du papier exclusivement (Pas d'ordures ménagères !). **Les bouteilles sont à mettre DANS le container et non à côté.**

Les masques chirurgicaux et les gants sont à placer dans les sacs poubelles noirs car ils doivent être incinérés.

Rappel: Vous pouvez demander un conteneur gratuit à la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole (www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/dechets.html) en remplissant un formulaire.

Relais emploi

Isabelle Payen accueillera le public sans rendez-vous les lundis 5, 12 et 19 octobre à la mairie de Moulézan de 8h15 à 12h.

Contact: Isabelle Payen-06 12 53 13 61 ou 04 66 63 00 80

Voitures mal garées: Pendant plusieurs mois, dans ce bulletin, les automobilistes ont été prévenus que le stationnement gênant devenait insupportable dans le village. Si un arrêt minute est toléré pour un achat dans les commerces, les « voitures-ventouses » qui utilisent des places de parking pendant des semaines, parfois sur des emplacements interdits **seront désormais sanctionnées par un Procès Verbal émis par la Mairie.**

Des parkings existent dans le village. Il n'est peut-être pas possible de trouver toujours une place près de son domicile… Ce n'est pas si grave, un peu de marche à pied fait du bien.

Sur simple demande la mairie distribuera un masque lavable par lycéen et collégien. Venir les récupérer pendant les heures ouvrables ou sinon téléphoner au 04 66 77 87 94 en cas d'empêchement.

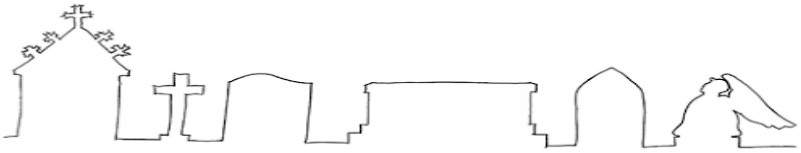

Cimetière: Si la commune est chargée de l'entretien du cimetière, ce sont les concessionnaires qui doivent s'assurer de l'entretien de leurs sépultures.

Aussi, ces derniers devront veiller à ce que leurs concessions soient régulièrement entretenues et ne représentent aucun danger pour autrui.

Les concessions non entretenues peuvent être jugées en état d'abandon ce qui donne le pouvoir à la mairie de reprendre la concession après en avoir avisé les concessionnaires ou du moins cherché à les contacter par tous les moyens à sa disposition.

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune…. Eclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritus dans une rue, containers papier ou verre pleins, comportements bizarres ….etc…. Merci.

Cabinet médical de Moulézan

Le cabinet du Dr François CAVALIER se situe rue de l'Eglise. Les consultations ont lieu le matin du lundi au vendredi.

Pour prendre RDV 2 solutions:

09 50 46 93 63 du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00.

www.mgrendezvous.fr/cabinetcavalier

BIBLIOTHEQUE

A compter du lundi 5 octobre, la bibliothèque sera ouverte au public:

Le lundi de 13h à 16h.

Le mercredi de 14h30 à 17h30.

Merci à Florence Brault qui s'est proposée pour assurer ces permanences. Si vous souhaitez vous y associer, contactez la pendant les heures d'ouverture.

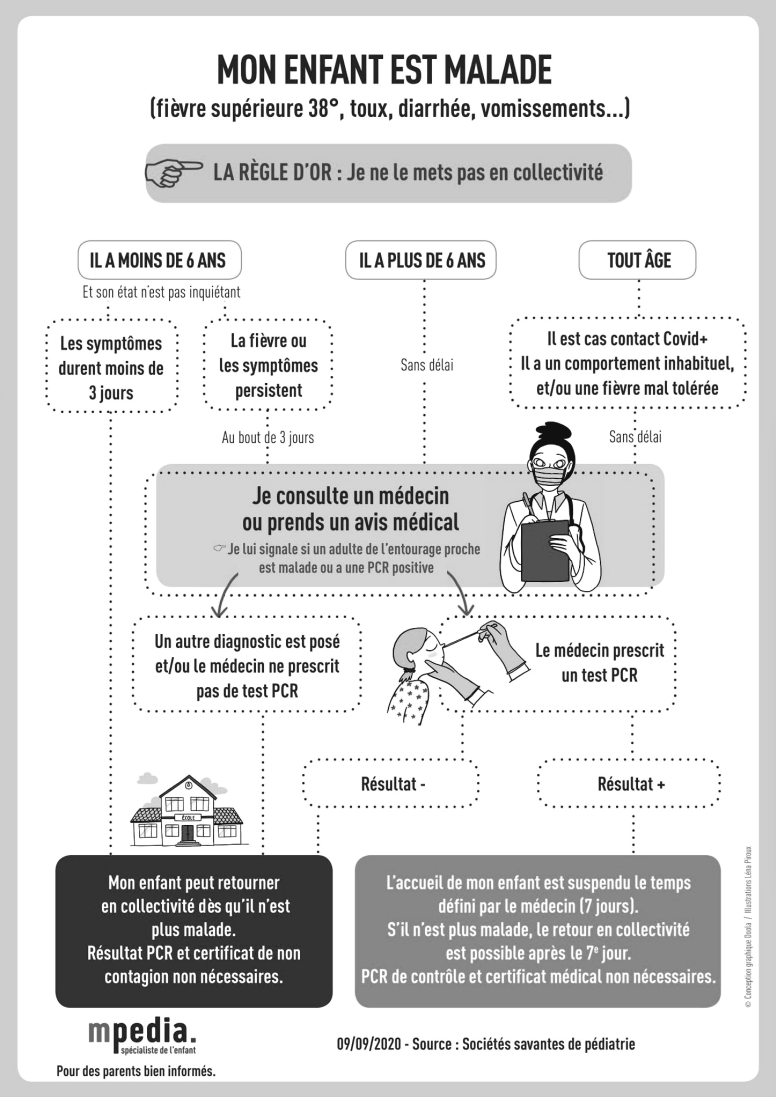

L' EPICERIE DES 4 SAISONS A REOUVERT
Jennifer vous propose des produits locaux en circuit court, un rayon charcuteries et fromages à la coupe, des fruits et légumes, un dépôt de pain, sans oublier son épicerie en libre service et son rayon surgelé. Il y a du choix et de la qualité dans un magasin rénové....

Vous pouvez réserver dès à présent des pots de fleurs pour la Toussaint.

Téléthon

Comme chaque année, le Téléthon se tiendra le premier week-end de décembre, les 4 et 5. Bien entendu, nous sommes contraints comme d'autres cette année, par les mesures de précautions sanitaires liées à la crise du Covid-19. Cependant, il est important que Moulézan consacre une journée à cette belle cause comme elle l'a toujours fait depuis plusieurs années.

Une réunion est prévue le lundi 26 octobre à 18h30 à la mairie. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent aider à la réalisation de cette manifestation qui ne sera surement pas la même que lors des années précédentes. Toutes les suggestions seront les bienvenues.